



Plan Local d'Urbanisme Deshaies



Les Opérations d'Aménagement et de Programmation

OAP 1 - Le centre bourg et entrées de ville

Vocation de l'OAP

Aménagement et requalification du centre bourg et de sa façade littorale

Contexte du projet

Le centre bourg s'est initialement développé au fond de l'anse de Deshaies, sur une bande littorale étroite entourée de mornes boisés. L'urbanisation actuelle s'organise autour de deux voies parallèles qui vont structurer de petits îlots d'habitats resserrés avec quelques constructions remarquables qui apportent du cachet à l'ensemble. C'est un espace multifonctionnel qui rassemble un certain nombre d'équipements publics (administration, écoles, plateau sportifs) et de commerces et services dédiés à la population et au tourisme.

Objectif du projet

Les aménagements préconisés sur le secteur du bourg visent à confirmer les différentes vocations de cet espace (loisir, portuaire, commerces et services dédiés au tourisme et à la population, logements). L'OAP a pour but de donner des principes d'organisation de ces fonctions afin de garantir :

1. Une sécurité face au risque de houle cyclonique et d'inondation ;
2. Une meilleure mise en scène de l'appareil touristique en front de mer ;
3. Une meilleure protection des milieux marins adjacents ;
4. Un renouvellement urbain garantissant l'intégrité du patrimoine cadre paysager du bourg.

Objectifs poursuivis dans le PADD

- Mettre en valeur les éléments du patrimoine, développer le tourisme en rapport avec les identités du territoire ;
- Mettre en scène le rapport à la mer ;
- Qualifier les entrées de ville ;
- Renforcer la polarité du centre bourg et réexprimer la dimension urbaine de Deshaies.

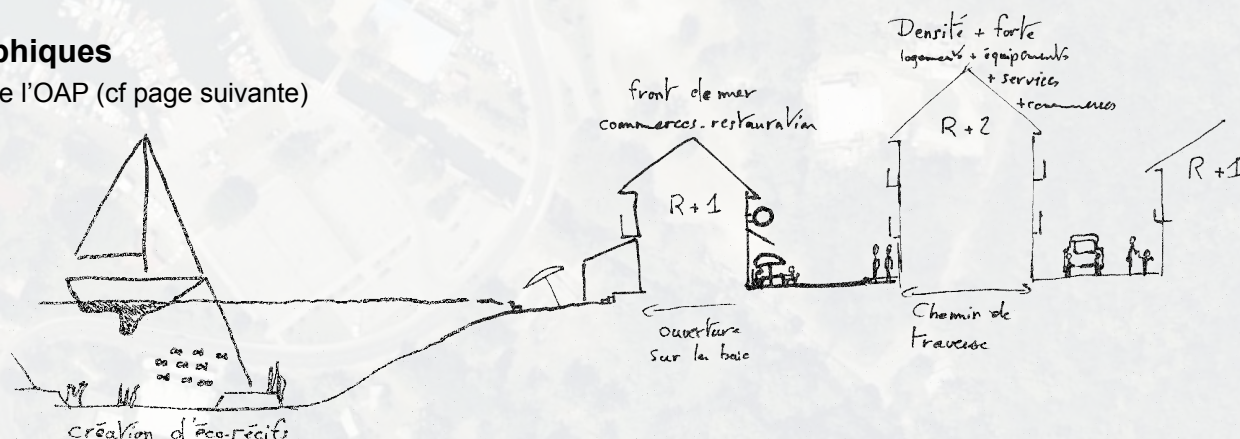
Principes d'aménagement du secteur

L'aménagement du centre bourg est appréhendé à travers :

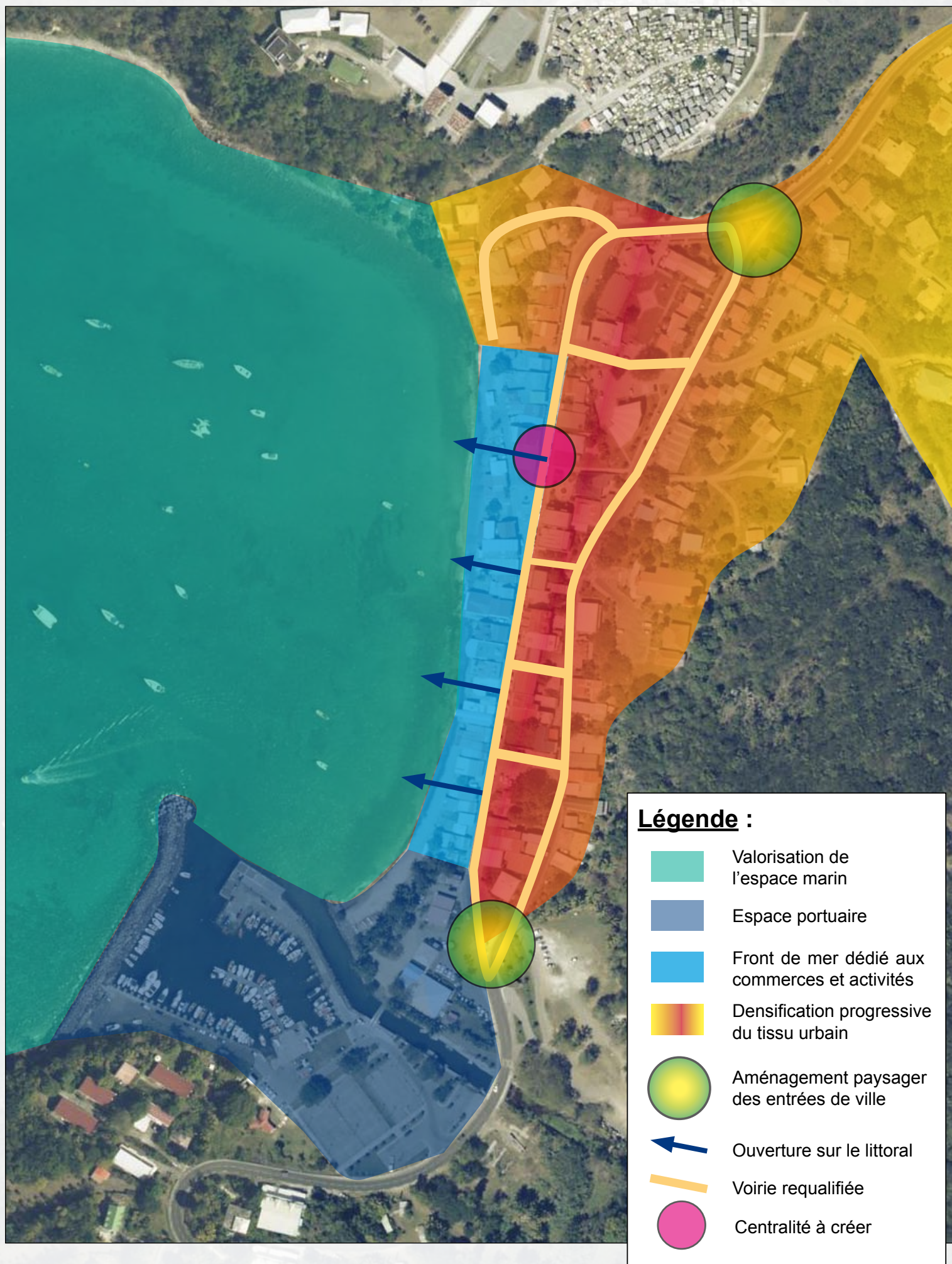
- La bande littorale et maritime où est prévu l'installation d'éco-récif permettant une recolonisation de la biodiversité marine de l'anse. Le shore est aménagé comme espace d'agrément et de loisir en interface avec le front bâti. Au Sud du secteur, la zone portuaire s'inscrit aussi dans une vocation touristique par l'implantation de commerces et services dédiés aux activités maritimes.
- Le front de mer bâti se destine à une vocation touristique en privilégiant l'implantation de commerces, services et restaurants favorisant l'ouverture sur la mer. Le logement n'est pas permis sur cette bande fortement exposée aux risques de houle cyclonique et d'inondation.
- L'îlot central circonscrit par les deux axes de circulation du bourg. Sur cet espace, une hauteur plus importante des bâtiments est permise afin de permettre une expression urbaine plus affirmée.
- Les espaces publics sont qualifiés afin d'inciter leur fréquentation par les piétons :
- L'effet de centralité sur ce village-rue est créé par une placette faisant aussi office d'interface avec le front de mer. Ce principe d'ouverture sur la plage est répété à plusieurs reprises.
- Les entrées de ville reçoivent un traitement spécifique afin de rompre avec la vocation routière des axes. Un rétrécissement de la voie et un cadrage par le végétal viennent jouer le rôle de sas.

Illustrations graphiques

Schéma d'intention de l'OAP (cf page suivante)



OAP 1 - Le centre bourg et entrées de ville



OAP 2 - L'embouchure de la rivière Ferry

Vocation de l'OAP

Aménagement d'infrastructures artisanales dédiées aux produits de la mer.

Contexte du projet

Malgré les aménagements portuaires du bourg de Deshaies, les pêcheurs montrent bien souvent un plus grand intérêt pour l'anse de Ferry qui affiche une concentration de bateaux de pêche plus importante. Dans ce contexte, la partie Nord de l'anse de Ferry, où se jette la rivière du même nom, est devenue une zone de stockage et d'entretien plébiscitée par cette activité semi-professionnelle.

Objectif du projet

Cette OAP a pour vocation de valoriser les productions de la mer. Elle prévoit la mise en place :

- d'infrastructures de stockage, de transformation et de mise en vente des produits de la mer ;
- d'aménagements visant à sécuriser l'accès et le stockage des bateaux sur la partie maritime
- d'aménagements valorisant le site terrestre et ses capacités d'accueil pour un public venu de l'extérieur afin de favoriser «l'escale» (stationnements, bancs, carbet, espace de dégustation, valorisation paysagère).

Objectifs poursuivis dans le PADD

Cette OAP s'inscrit en ligne directe d'une volonté de conforter l'économie de la commune à travers l'activité artisanale et touristique. Ferry fait partie des secteurs les plus préoccupants en terme d'emploi. La mer, qui représente une ressources historique pour Deshaies, se trouve ici être un levier de développement pertinent pour ce secteur aujourd'hui délaissé des grandes dynamiques économique de la commune qui se concentrent plus volontiers au Nord (Ziotte, Bourg, Bas Vent).

Principes d'aménagement du secteur

Le secteur est partagé en plusieurs espaces spécialisés :

- Au Nord, les espaces boisés accueille une aire de détente et avec l'aménagement de carbets. Cette aire marque le début du sentier côtier réhabilité via l'instauration de la servitude littorale ;
- En contrebas de cette zone de détente, l'espace est dédié aux pêcheurs usagers de la baie. C'est un espace technique qui leur permet un entretien et un stockage à sec des bateaux. La mise à l'eau est facilitée par des aménagements adaptés (cales) ;
- L'espace maritime de la zone se destine à accueillir des infrastructures légères (éco-récifs) afin de faciliter la fonction d'abri de la baie tout en respectant la biodiversité de cette embouchure ;
- Au Sud, en contact avec le bord de mer de Ferry, un espace dédié à la vente des produits de la mer est prévu avec la possibilité pour les visiteurs de stationner facilement à proximité de cet espace de vente.

Pour ce secteur, deux accès sont prévus :

- l'un pour la zone technique et l'aire de repos, avec parking mutualisé
- L'autre pour l'espace de vente

Une passerelle piétonne marque la liaison entre les rives Nord et Sud de la rivière Ferry.

Illustrations graphiques

Schéma d'intention de l'OAP (cf page suivante)

OAP 2 - L'embouchure de la rivière Ferry

